

**Extrait du Registre
Des
Délibérations**

L'an deux mille dix huit

Le 27 Juin à 18 heures

Le Conseil Communautaire du Grand Cubzaguais Communauté de Communes dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Val de Virvée, au Centre de Loisirs Sans Hébergement Aubie et Espessas, 9 rue du Cros, sous la présidence de Monsieur DUMAS Alain, Président de séance.

Date de convocation le 20 Juin 2018.

DELEGUES EN EXERCICE : 37

NOMBRE DE PRESENTS : 21

NOMBRE DE VOTANTS : 30

Objet : Réponse à l'APPEL À PROJET REGIONAL CHALEUR RENOUEVABLE 2018 - Chaufferie bois et réseau de chaleur inférieur à 100 tonnes équivalent pétrole - Solaire thermique supérieur à 25 m² - Géothermie intermédiaire

Présents : 21

BORRELLY Marie Claire (Saint André de Cubzac), BRIDOUX-MICHEL Nadia (Cubzac les Ponts), BRUN Jean Paul (Saint Antoine-Val de Virvée), , DUMAS Alain (Saint Gervais), FAMEL Olivier (Saint André de Cubzac), FUSEAU Michael (Pugnac), GAILLARD Michel (Prignac et Marcamps), GUINAUDIE Sylvain (Aubie/Espessas-Val de Virvée), GUINAUDIE Valérie (Mombrier), ISIDORE Jean Marc (Bourg), JEANNET Serge (Gauriaguet), JOLY Pierre (Bourg), LAVAUD Véronique (Saint André de Cubzac), LUSSEAU Angélique (Saint André de Cubzac), MERCADIER Armand (Salignac – Val de Virvée), MONSEIGNE Célia (Saint André de Cubzac), PINSTON Stéphane (Saint André de Cubzac), RAYNAL Vincent (Cubzac les Ponts), ROUX Jean (PUGNAC), SAEZ Catherine (Tauriac), SUBERVILLE Jean Pierre (Saint Laurent d'Arce),

Absents excusés ayant donné pouvoir : 9

AYMAT Pascale (Saint André de Cubzac) pour à BORRELLY Marie Claire, BOURSEAU Christiane (Virzac) pour à JEANNET Serge, COURSEAUX Michaël (Saint André de Cubzac) pouvoir à MONSEIGNE Célia, COUPAUD Catherine (Pugnac) pour à FUSEAU Mickaël, GRAVINO Bruno (Saint Trojan) pour à ROUX Jean, LOUBAT Sylvie (Salignac-Val de Virvée) pouvoir à MERCADIER Armand, MIEYEVILLE Georges (Saint André de Cubzac) pour à FAMEL Olivier, POUCHARD Éric (Lansac) pour à SAEZ Catherine, TABONE Alain (Cubzac les Ponts).pour à BRIDOUX Nadia,

Absents excusés : 7

BLANC Jean Franck (Teuillac), BOBET Arnaud (Saint André de Cubzac), DAILLY Philippe (Saint André de Cubzac), LARRIEU Josette (Saint Gervais), MABILLE

Christian (Peujard), MANSUY Ludovic (Saint André de Cubzac), SAGASTI Sylvie (Peujard),

Secrétaire de séance :

Mr ISIDORE Jean Marc

Vu le Code général des Collectivités Territoriales;

Vu la délibération n°2017-171 du 20 décembre 2017 relative à la validation de la phase APD de la Maison des Services Au Public comprenant une chaufferie bois ayant les caractéristiques suivantes :

- Tonnes Equivalent Pétrole substituées : 1,89 TEP/an
- Quantité de CO2 non émise : 4,84 t/an
- Niveau d'émission de poussières attendu sortie cheminée en régime nominal : 10 mg/Nm3

Vu l'appel à projet de la Région Nouvelle Aquitaine intitulé « *APPEL À PROJET REGIONAL CHALEUR RENOUVELABLE 2018 - Chaufferie bois et réseau de chaleur inférieur à 100 tonnes équivalent pétrole - Solaire thermique supérieur à 25 m² - Géothermie intermédiaire* »,

Considérant que le Conseil Communautaire a approuvé l'APD du projet de construction d'une Maison des Services Au Public comprenant une chaufferie bois, et que ce type de chauffage entre dans le cadre de l'appel à projet de la Région,

Considérant que le coût d'investissement pour la chaufferie bois est de 26 625€ HT les dépenses éligibles au titre de l'appel à projet s'élèvent à 18 171€HT,

Considérant que l'aide à l'investissement de la Région est de 2 600€ par TEP substitué et qu'à ce titre la Communauté de Communes peut prétendre à une aide financière de 4 914€ à laquelle s'ajoute une aide forfaitaire de 400€ par mètre linéaire de tranchée soit une aide financière complémentaire estimée à 6 000€. L'aide financière totale est plafonnée à 65% du surcoût du projet soit 11 811.15€.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

- D'approuver la réponse à l'appel à projet de la Région Nouvelle Aquitaine,
- D'approuver le plan de financement spécifique à la chaufferie bois : coût éligible 18 171€HT Aides régionales 10 914€ Autofinancement 7 257€,
- D'autoriser Monsieur Le Président à signer tous les actes nécessaires à la réalisation de ce dossier et notamment la lettre de candidature.

Pour : 30

Contre : 0

Abstention : 0

N°2018-94

Envoyé en préfecture le 28/06/2018
Reçu en préfecture le 28/06/2018
Affiché le 
ID : 033-243301223-20180628-201894-DE

Enregistrée en sous-préfecture

Le :

Pour extrait certifié conforme

Publiée le :

Fait à Saint André de Cubzac
Le 28 Juin 2018.

Le Président,

A.DUMAS 


Envoyé en préfecture le 28/06/2018

Reçu en préfecture le 28/06/2018

Affiché le

SLOW

ID : 033-243301223-20180628-201894-DE